

Le 31 août 2017, à 20h00, 11 conseillers sont présents, sont excusés les conseillers absents dont 2 ont donné pouvoir, puis donne lecture du compte rendu de la dernière réunion, suivent les signatures.

Le Maire informe de l'ordre du jour

#### 1/Tarifs relatifs à l'école : repas, garderie, transports, péri-éducatif

- repas

Le maire rappelle qu'avec le départ à la retraite de madame Viviane LABORIE, l'organisation de la restauration a changé, les repas ne sont plus préparés à l'école mais livrés en filière froide par l'ESAT de l'Aiguille.

Le nombre croissant des enfants ainsi que le nouveau mode de distribution des repas a pour conséquence le transfert du réfectoire à la salle des fêtes, dans les loges. Peuvent ainsi être utilisées les installations de la cuisine de la salle des fêtes, notamment le four de réchauffage, les réfrigérateurs et le lave-vaisselle. Le prix du repas facturé aux familles reste à 2.65€.

- Péri éducatif : maintien de la gratuité du service.
- Péri-éducatif : transport de l'école au centre de loisirs

Pour les enfants qui sont inscrits au centre de loisirs de la Fédération Partir à Figeac le mercredi après-midi, la commune organise le transfert depuis Capdenac vers Figeac en taxi pour 3€ par enfant et par voyage.

- Tarif de la garderie

La garderie est en place tous les jours d'école, le matin, à partir de 7h30 et se termine le soir à 18h30. Le service a toujours été gratuit pour les familles et le conseil reconduit la gratuité.

#### 2/ Mise en disponibilité d'un agent

Un agent de la collectivité souhaite donner une nouvelle orientation à sa carrière et demande à bénéficier d'une mise en disponibilité pour convenance personnelle pour trois ans. Une procédure de recrutement a été tout de même lancée puisqu'en décembre prochain un agent technique part en retraite.

#### 3/Schéma communal d'assainissement et schéma directeur des eaux pluviales

Le schéma actuel date de 2000 et n'est plus adapté au territoire de la commune. Il est une annexe indispensable au PLU. Le conseil décide de mandater le maire pour solliciter une subvention à l'Agence de l'Eau Adour Garonne à hauteur de 50% et au Conseil Départemental du Lot à hauteur de 20%.

#### 4/ Questions diverses

- Travaux sur la falaise : choix de l'entreprise
- Travaux des vestiaires du stade

Les convecteurs de chauffage doivent être changés, l'avenant au marché est validé.

*Pelouse du stade* : programme de rénovation de la pelouse sur 3 ans.

*SIL* : réception des tables d'orientation

*Pont de Sourdilles* : le Grand Figeac a retenu l'entreprise Gauthier.

*Eclairage public* : le programme 2017 concerne Clayrou, Cavnac, les berges du Lot au Port, la remontée vers Vic et le Haut de Vic, les points lumineux seront remplacés par des éclairages à LED.

*Site internet de la commune* : le nouveau site est en ligne.

A 21h30, le maire lève la séance.